



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-45531>

Département(s) de publication : 27

Annonce n° 26-45531

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-38607

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Eure Aménagement Développement

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 62365031400072

Ville : EVREUX

Code postal : 27009

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 27

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché de travaux pour l'Aménagement de l'Ecole primaire Paul Delabre, EURE AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT, Mandataire de la Commune de BEUIL

Code CPV principal - Descripteur principal : 45214200

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de réaménagement de l'école primaire Paul Delabre à Bueil (27730), portant sur la rénovation de locaux existants (salles de classe, bibliothèque, salle polyvalente) et l'adaptation des installations techniques (électricité, ventilation). Les travaux comprennent des aménagements intérieurs (cloisons, plafonds, sols, peintures), des modifications ponctuelles du bâti et la mise à niveau des équipements techniques. Le chantier sera réalisé en site occupé. Le marché est décomposé en 3 lots : - Lot 1 : TCE (gros oeuvre et second oeuvre) - Lot 2 : Électricité - Lot 3 : CVC
Durée prévisionnelle : 10 semaines de travaux, précédées de 2 semaines de préparation. Les travaux devront impérativement être achevés avant la rentrée scolaire, afin de permettre la reprise de l'activité dans des conditions normales

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 11/05/2026 à 14h00, lire 18/05/2026 à 09h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/05/2026